

Annexe 4-4 – Lexique et bibliographie

1. Lexique des termes utilisés dans le tableau et les fiches d'objectifs environnementaux :

Adapter : les objectifs d'adaptation sont relatifs aux prélèvements sur les ressources naturelles, ils visent une gestion « dynamique » d'un niveau de pressions compatible avec l'atteinte du BEE

Compenser : Lorsque les impacts résiduels n'ont pas été suffisamment évités ou réduits (c'est-à-dire qu'ils peuvent être qualifiés de notables), il est nécessaire de définir des mesures compensatoires. Il existe différentes formes de compensation : la création, la restauration, la réhabilitation, la préservation avec gestion.

Descripteur : énoncé qualitatif d'un aspect particulier du bon état écologique du milieu marin. 11 descripteurs sont listés dans l'annexe 1 de la directive, servant à définir le bon état écologique.

Etat : caractéristiques des milieux : niveaux, voire tendances de différentes variables pour la physico-chimie, habitats et espèces, etc.

Eviter : un objectif d'évitement vise un niveau nul ou faible de pression pour des enjeux très sensibles à cette pression (et/ou déjà dans un état très défavorable). Le terme évitement recouvre plusieurs modalités :

- l'évitement lors du choix d'opportunité,
- l'évitement géographique,
- l'évitement technique,
- et l'évitement temporel.

Indicateur : paramètre ou combinaison de paramètres opérationnel (le) s qui permet d'accomplir des progrès, et de mesurer ces progrès, vers le bon état écologique défini au travers des 11 descripteurs qualitatifs de la Directive.

Impact : conséquence des pressions sur l'écosystème marin. L'intensité de l'impact dépend notamment de la force de la pression et de la vulnérabilité et sensibilité des composantes de l'écosystème. Les impacts peuvent être positifs ou négatifs. Pour les besoins de la définition des objectifs environnementaux, les impacts concernent, sauf mention contraire, les conséquences négatives des pressions sur l'environnement.

Limiter : Un objectif de réduction vise la « non augmentation » ou si cela est possible la réduction d'un niveau de pressions affectant le BEE. Le verbe « limiter » est associé à une difficulté technique à réduire effectivement la pression ou à qualifier la compatibilité avec le BEE

Maintenir : Un objectif de maintien vise la «non augmentation» d'un niveau de pression a priori actuellement compatible avec le BEE

Objectif environnemental : il oriente les efforts en vue de parvenir à un bon état écologique du milieu marin ou de contribuer au maintien de celui-ci. Il définit un résultat à atteindre dans un contexte donné.

Prévenir: Un objectif de prévention vise un niveau de pression actuellement nul dont le niveau va augmenter et doit rester compatible avec l'atteinte du BEE. Ce verbe ne concerne que les collisions d'oiseaux marins.

Pression : traduction des forces motrices dans le milieu (rejets de substances, extraction sélective d'espèces, etc.) se matérialisant par un changement d'état, dans l'espace ou dans le temps des paramètres physiques, chimiques et biologiques du milieu (exerçant une influence sur l'écosystème).

Réduire : Un objectif de réduction vise à réduire autant que possible la durée, l'intensité et/ou l'étendue d'une pression dont le niveau actuel n'est pas compatible avec l'atteinte du BEE et qui ne peut pas être complètement évitée. La réduction peut être technique, temporelle, géographique.

Restauration : Un objectif de restauration vise à la mise en œuvre d'intervention directe sur le milieu pour supprimer une pression permanente (ex : artificialisation) ou améliorer l'état écologique d'un écosystème pour qu'il retrouve sa trajectoire historique et le cortège d'espèces préexistant

Rôle fonctionnel d'une espèce : espèce dont la disparition dans un écosystème, modifie profondément le fonctionnement global. Cette notion est le plus souvent associée au contrôle des réseaux trophiques.

Rôle fonctionnel d'un habitat : les fonctions d'un habitat peuvent être très variées et chaque habitat a au moins une fonction dans l'écosystème. Son rôle est lié aux caractéristiques de sa communauté biologique et des conditions abiotiques associées, dans les flux de matière et d'énergie, notamment via les réseaux trophiques.

Zone : secteur géographique caractérisé

2. Bibliographie et principaux documents utilisés pour l'élaboration des objectifs environnementaux du 2^e cycle :

i Les objectifs environnementaux et les mesures associées en 2016

-MEEM/DGALN/DEB/SDLMM : PAMM-DCSMM Sous région marine Méditerranée Occidentale – Rapport sommaire du programme de mesures. Tome 1. Juin 2016. 59 p.

-MEEM/DGALN/DEB/SDLMM : PAMM-DCSMM Sous région marine Golfe de Gascogne et Mers Celtiques – Rapport sommaire du programme de mesures. Tome 1. Juin 2016. 72 p.

-MEEM/DGALN/DEB/SDLMM : PAMM-DCSMM Sous région marine Manche Mer du Nord – Rapport sommaire du programme de mesures. Tome 1. Juin 2016. 71 p.

ii Recommandations méthodologiques pour le rapportage

European Commission. 2017. *Reporting on the 2018 update of articles 8, 9 & 10 for the Marine Strategy Framework Directive*. DG Environment, Brussels. Pp 66 (MSFD Guidance Document 14).

iii Recommandations méthodologiques pour définir des OE opérationnels

MSFD Common Implementation Strategy. 2017. Background document on the determination of good environmental status and its links to assessments and the setting of environmental targets. Brussels. Pp 70.

Evaluation des objectifs environnementaux du 1^{er} cycle

iv Milieu Ltd, 2014 : Article 12 Technical assessment of the MFSD 2012 obligation- France-7 février 2014. Version finale. 67 p.

v AFB, 2018 : Rapport d'évaluation des objectifs environnementaux (OE) du 1^{er} cycle des PAMM/DCSMM. 44 p.

vi Rapports scientifiques par descripteur

D1 Biodiversité - Mammifères marins et Tortues marines

- Spitz, J., Peltier, H., Authier, M., 2017. Évaluation de l'état écologique des mammifères marins en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre de la DCSMM, 175p.

D1 Biodiversité -Oiseaux Marins

-Simian G., Artero C., Cadiou B., Authier M., Bon C. & Caillot E. 2018. Évaluation de l'état écologique de la biodiversité marine – composante des oiseaux marins. Muséum National d'Histoire Naturelle, Service des stations marines de Dinard, 118p.

D1 Biodiversité – Poissons Céphalopodes

-Thiriet, P., Acou, A., Artero, C., Feunteun, E., 2017. Evaluation de l'état écologique des poissons et céphalopodes en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre du descripteur 1 de la DCSMM, rapport scientifique du co-pilotage MNHN. Muséum National d'Histoire Naturelle, Station marine de Dinard. Décembre 2017. 160p. + Annexes

-Brind'Amour, A., Delaunay, D., 2018. Evaluation de l'état écologique des poissons et céphalopodes en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre du descripteur 1 de la DCSMM, rapport scientifique du co-pilotage Ifremer. 214p. + Annexes

D4 - Biodiversité - Réseaux trophiques

Pas de rapport

D1 Biodiversité – Habitats Pélagiques

-Duflos M., Wacquet G., Aubert A., Devreker D., Lefebvre A., Artigas L.F. 2017. Evaluation écologique des habitats pélagiques 2018. Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin, rapport national. 420p.

D2 - Espèces non indigènes

-Massé, C., et Guérin, L., 2017. Évaluation du descripteur 2 « espèces non indigènes » en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre de la DCSMM. 87p. + annexes.

D3 - Pêche commerciale

-FOUCHER Eric et DELAUNAY Damien. 2018. Evaluation du descripteur 3 « espèces exploitées à des fins commerciales » en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre de la DCSMM. MTES, AFB, Ifremer, 141p. + annexes.

D5 - Eutrophisation

-Devreker, D., et Lefebvre, A. 2017. Évaluation du descripteur 5 « Eutrophisation » en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre de la DCSMM, 241p.

D6 - Intégrité des fonds marins

-Brivois, O., Desmazes, F., Maspataud, A., Masson, F., 2017. Évaluation du descripteur 6 « Intégrité des fonds » en France métropolitaine (critères D6C1, D6C2 et D6C3). Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre de la DCSMM. BRGM/RP-67420-FR, 165p. + annexes.

D7 - Hydrographie

-Tew-Kai, E., Cachera, M., Boutet, M., Cariou, V., Le Corre, F., 2017. Évaluation du descripteur 7 « Conditions hydrographiques » en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre de la DCSMM, 727p.

D8 - Contaminants

-Mauffret, A., Chiffolleau, J-F., Burgeot, T., Wessel, N., Brun, M., 2017. Évaluation du descripteur 8 « Contaminants dans le milieu » en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre de la DCSMM, 164p. + Annexes

D9 – Contaminants /Conditions sanitaires

-Saïbi-Yedjer, L., Dufour, A., Baudouin, M., Poisson, S., Reninger, J-C., Thebault, A., Roth, C., 2017. Évaluation du descripteur 9 « Questions sanitaires » en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre de la DCSMM, 324p.

D10 - Déchets

-Gerigny, O., Brun, M., Tomasino, C., Le Moigne, M., Lacroix, C., Kerambrun, L., Galgani, F., 2017. Evaluation du descripteur 10 "Déchets marins" en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre de la DCSMM, 300p. + annexes

D11 - Perturbations sonores

-Le Courtois, F., Bazile Kinda, G., Stéphan, Y., 2017. Évaluation du descripteur 11 « Perturbations sonores d'origine anthropique » en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre de la DCSMM, 150p. + annexes

vii Enjeux écologiques 2ème cycle : identification et priorisation

- AFB, 2017 : Identification et priorisation des enjeux écologiques à l'échelle de chaque SRM - Note de méthode (partie 1) - 2ème cycle de la DCSMM – Horizon 2018. Septembre 2017. 18 p.

- AFB, 2017 : Identification et priorisation des enjeux écologiques à l'échelle de chaque SRM. Note de résultats (partie 2) -. Septembre 2017. 12 p.

-AFB, 2017 : Enjeux écologiques identifiés en Manche Est - mer du Nord – Cycle 2 DCSMM. 17 p.

- AFB, 2017 : Enjeux écologiques identifiés en Méditerranée française – Cycle 2 DCSMM. 23 p.

- AFB, 2017 : Enjeux écologiques identifiés en Atlantique. 35 p.

- AFB, 2018 : Carte des enjeux écologiques en Méditerranée Occidentale

- AFB, 2018 : Carte des enjeux écologiques en Manche Mer du Nord

- AFB, 2018 : Carte des enjeux écologiques en Nord Atlantique Manche Ouest

- AFB, 2018 : Carte des enjeux écologiques en Sud Atlantique

viii Note méthodologique d'élaboration des OE

AFB, 2016 : Note méthodologique pour la rédaction du Chapitre 5 du rapport technique détaillé : R (*Response*) réponse de la puissance publique, selon l'approche DPSIR. Construction des objectifs environnementaux (OE) et des indicateurs associés. Vers des objectifs environnementaux. SMART. 23 p.

ix Référentiels de la commission en vigueur pour le 2^{ème} cycle

- Décision (UE) 2017/848 de la commission du 17 mai 2017 établissant des critères et des normes méthodologiques applicables au bon état écologique des eaux marines ainsi que des spécifications et des méthodes normalisées de surveillance et d'évaluation, et abrogeant la directive 2010/477/UE

- Directive (UE) 2017/845 de la commission du 17 mai 2017 modifiant la directive 2008/56/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les listes indicatives d'éléments à prendre en compte lors de la préparation des stratégies pour le milieu marin

Matrices activités-pressions et matrice pressions-enjeux

x Séminaire Objectifs environnementaux– Enjeux, pressions et activités, 11 octobre 2017, MTES - Paris La défense (tour Séquoia, Paris). 20p.

xi Liste des scientifiques et experts mobilisés pour l'élaboration des OE entre septembre 2016 et juillet 2018

xii AES Note technique sur les apports de l'AES au processus de révision des OE